

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

Veillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Provisaires

Définitives

Unité académique d'embauche : FAS - Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Sigle et titre du cours : HAR 1001 Introduction aux approches théoriques et critiques

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Scolarité de doctorat en histoire de l'art, ou dans un domaine connexe, terminée.
Expérience de recherche, de travail ou de publication pertinente aux enjeux de la discipline et du cours démontrant une réflexion continue et actuelle sur la matière enseignée, au cours des cinq dernières années.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Introduction aux théories féministes, LGBTQ+, postcoloniales et décoloniales, ainsi qu'aux études sur la race, le capacitisme et l'environnement dans leur application à l'histoire de l'art; introduction aux études visuelles et aux études matérielles.



Signature du directeur

23 septembre 2022

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

➔ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)